

QU'EST-CE QUE LA SANTE AU TRAVAIL ?



Definition

La santé au travail est une **démarche** entre l'employeur et les employés.

Elle a pour objectif de garantir que le travail de chacun puisse s'effectuer dans un environnement sain.

La notion de « santé » est large, et définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, qui ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

L'article L4121-1 du code du travail précise que « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

Ces mesures sont prises en collaboration et dans le cadre du dialogue social avec **les élus du CSE** (Comité social et économique) et **la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)**.

Les objectifs de la santé au travail

L'objectif de l'employeur est donc double :

- **Prévenir toute atteinte à la santé physique** de ses employés, c'est-à-dire d'après la constitution de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), protéger les travailleurs contre les accidents du travail et les maladies, professionnelles ou non.
- **S'assurer de la bonne santé mentale** des travailleurs. La santé mentale n'est pas une absence de maladie mais est impossible si les travailleurs sont exposés à du harcèlement ou de la discrimination due à leur état de santé.

La médecine du travail, qui garantit que chaque travailleur doit être suivi par un médecin, est la partie la plus visible de la santé au travail.

En 1995, le comité mixte l'OMS-OIT de la médecine du travail définit la santé au travail comme une notion s'articulant autour de trois objectifs :

- **Préservation et promotion de la santé du travailleur** et de sa capacité de travail
- **Amélioration du milieu de travail et du travail**, qui doivent être rendus favorables à la sécurité et la santé
- **Elaboration d'une organisation et d'une culture du travail** qui développent la santé et la sécurité au travail

Le même comité précise que "cette culture s'exprime, en pratique, dans les systèmes de gestion, la politique en matière de gestion du personnel, les principes de participation, les politiques de formation, et la gestion de la qualité."